

ESSENTIEL | NOUVELLE- AQUITAINE

SEPTEMBRE 2026 N°89

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les noix en Nouvelle-Aquitaine : chiffres clés



La Nouvelle-Aquitaine est la seconde région française de production de noix derrière Auvergne-Rhône-Alpes. Le département de la Dordogne concentre à lui seul plus de deux tiers des surfaces régionales. C'est le deuxième département français de production après l'Isère et devant la Drôme.

La noix fait partie du patrimoine culturel et gastronomique régional avec son Appellation d'Origine Protégée « Noix du Périgord ».

La Nouvelle-Aquitaine, deuxième bassin français de production de noix

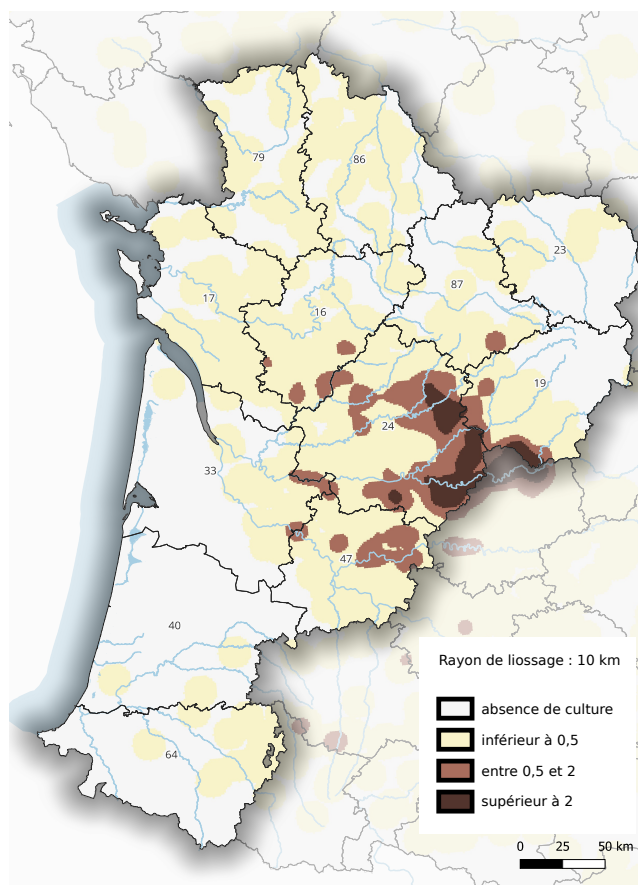
En 2025, la France compte 26 940 ha de noyers, dont 9 776 ha en Nouvelle-Aquitaine, soit 36 % des surfaces nationales. La région se positionne au 2^e rang français, derrière Auvergne-Rhône-Alpes, qui concentre près de la moitié du verger national (45 %). De même en matière de production avec 39 % de la production nationale (13 354 tonnes produites en 2025). De plus, la Nouvelle-Aquitaine concentre à elle seule près de 40 % des exploitants français engagés dans la production de noix (RA 2020). L'Occitanie représente quant à elle environ 15 % des surfaces et 11 % de la production française. Cette répartition confirme une forte concentration de la production française dans le Sud-Est et le Sud-Ouest, où les conditions pédoclimatiques sont les plus favorables.

La Dordogne concentre plus de 2/3 des surfaces régionales

La production de noix en Nouvelle-Aquitaine repose largement sur la Dordogne, qui représente à elle seule plus de 68 % des surfaces régionales en 2025 (6 660 ha). Les noyers y sont implantés majoritairement dans le Périgord noir et le Périgord pourpre, zones historiquement dédiées à cette culture et bénéficiant d'un savoir-faire ancien. La Corrèze occupe le deuxième rang régional, avec 11 % des surfaces, suivi par le Lot-et-Garonne et la Charente.

Carte 1

Répartition des surfaces (ha/km²) de noix en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Source : Admin Express © IGN, Recensement agricole annuel 2020, carte réalisée par le SRISET

Tableau 1

Les surfaces et productions de la noix en Nouvelle-Aquitaine, par départements de 2022 à 2025

Unités : hectares, tonnes

	2020	2022		2023		2024		2025	
	Nombre d'exploitations *	Surface (ha)	Production (t)	Surface (ha)	Production (t)	Surface (ha)	Production (t)	Surface (ha)	Production (t)
Nouvelle-Aquitaine	2 253	9 631	18 100	9 581	10 984	9 688	7 032	9 776	13 354
Nouvelle-Aquitaine / France métropolitaine (%)	40 %	36 %	36 %	36 %	35 %	36 %	25 %	36 %	39 %
Rang occupé par la production Nouvelle Aquitaine /France métropolitaine*	-	2		2		2		2	
Charente	111	635	1 194	634	754	633	666	636	826
Charente-Maritime	37	72	144	72	91	72	80	72	100
Corrèze	324	1 075	1 880	1 074	1 188	1 072	1 049	1 076	1 301
Creuse	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Dordogne	1 538	6 400	12 160	6 410	7 179	6 570	4 008	6 660	9 191
Gironde	29	205	390	190	213	178	174	200	278
Landes	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Lot-et-Garonne	135	956	1 816	920	1 242	880	774	850	1 309
Pyrénées-Atlantiques	10	17	32	10	11	12	11	10	14
Deux-Sèvres	21	50	100	50	63	50	56	50	69
Vienne	23	75	150	75	95	75	84	75	104
Haute-Vienne	15	135	216	135	137	135	121	136	150

s : secret statistique, NS : non significatif

Source : *Agreste - RA 2020, Statistiques agricoles annuelles 2022 à 2025 (provisoire)

Au niveau national, une capacité de production suffisante, mais en diminution progressive

La France produit davantage de noix qu'elle n'en consomme (graphique 1), ce qui se traduit par un excédent surfacique positif. En 2010, cela correspondait à un excédent supérieur à 10 000 hectares. Cet excédent tend toutefois à se réduire progressivement au fil des années, même si le bilan reste clairement positif jusqu'à aujourd'hui.

Graphique 1

Bilan surfacique de l'auto-approvisionnement en noix en France métropolitaine

Unités : hectares



Source : Agreste – Statistiques agricoles annuelles, bilans d'approvisionnement

Champ : France métropolitaine

Définition : Le bilan surfacique d'auto-approvisionnement est un concept théorique permettant de visualiser si la France produit assez pour répondre à la consommation des habitants. Quand la courbe est au-dessus de zéro, la production dépasse les besoins ; quand elle est en dessous, il manque des surfaces pour couvrir la demande.

MÉTHODOLOGIE

Ce document s'inscrit dans une série de fiches qui portent sur une sélection de produits emblématiques de la région Nouvelle-Aquitaine et/ou constitutifs de l'alimentation des Français, afin d'interroger la place de la région dans des cultures pouvant contribuer à la **souveraineté alimentaire nationale**.

Les données de surfaces et de productions proviennent des **Statistiques agricoles annuelles (SAA)**; le nombre d'exploitants et la cartographie des surfaces sont issus du Recensement agricole 2020 (RA 2020). Le champ géographique couvre la Nouvelle-Aquitaine et ses départements, avec des comparaisons au niveau des principales régions productrices et au niveau national.

Le **bilan surfacique d'auto-provisionnement** est calculé à l'échelle de la France métropolitaine, ce concept étant moins pertinent pour des territoires restreints. Il s'agit d'un indicateur théorique, exprimé en hectares, mesurant la capacité apparente de la production agricole à couvrir la consommation, hors flux d'importations et d'exportations. Les calculs reposent sur les enquêtes du SSP, complétées par les données des Douanes, de FranceAgriMer et de l'Insee, ainsi que par des informations issues des organisations professionnelles et instituts techniques.

Accéder à la publication nationale « Bilan d'approvisionnement agroalimentaire 2023-2024 » :
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2519/detail/>

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>
<https://agreste.agriculture.gouv.fr>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel – 22 rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Virginie ALAVOINE
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
Rédacteur en chef : Guillaume CHANET
Rédactrices : Isabelle LAFARGUE, Mélodie TRIOREAU,
Delphine BESSON
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution – ISSN : 2726-8640 – © Agreste 2026